

Plan Local d'Urbanisme

Plan du Droit de Prémption urbain - DPU

Ensemble de la commune - 1/5000

Vu pour être annexé à la délibération
En date du 12 février 2025
Approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme

Prescription de la révision du PLU le 11 avril 2023
PLU approuvé le 11 janvier 2011

Dossier du PLU réalisé par
PERSPECTIVES
30 bis rue Delaunay, 10000 Troyes
03 25 40 95 50
perspectives@perspectives-urbain.com

LEGENDE

	Ligne de commune		Ligne de zone
	Espace-Basel Classé (EBC)		Alignement d'arbres
	Emplacement dévolu		Jardins et vergers
	Espace de comarité		Terres agricoles vertes communales
	Périphérie sensible (à titre indicatif)		Construction maraîchère (à titre indicatif)
	Moyenne dans lequel s'exerce le Droit de Prémption Urbain		

Prescriptions complémentaires :
De type zones naturelles, elles à destination rurale, élaborent de polynésie 340...
Les prescriptions complémentaires sont présentées au plan 3D du présent PLU

EMPLACEMENT RESERVE

Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1 Aménagement du carrefour entre la rue de l'Église et l'impasse Berthelot	387 m ²	Commune
2 Aménagement d'un accès depuis la rue du marais	964 m ²	Commune
3 Création d'une centralité urbaine	964 m ²	Commune
4 Extension du cimetière	2561 m ²	Commune
5 Élargissement de la rue de Bel Air	6811 m ²	Commune
6 Création d'un pan coupé	16 m ²	Commune
7 Aménagement de la giration route de Saint-Pouange	100 m ²	Commune

Définition des zones

- UA Zone urbaine mixte
- UY Zone urbaine dédiée aux activités économiques
- UYa Secteur de la zone d'activité de aux activités de la rue Paul Cézanne
- UE Zone urbaine dédiée aux équipements
- 1AU Zone d'urbanisation future dédiée à occupation principale d'habitat de logements
- N Zone naturelle et forestière
- Ni Secteur de la zone naturelle dédié aux activités de centres équestres
- Nh Secteur de la zone naturelle comprenant des habitations isolées
- Nm1 Secteur de la zone naturelle dédié aux activités de maraîchage
- Nm2 Secteur de la zone naturelle dédié aux activités de maraîchage
- A Zone agricole
- Av Secteur non constructible de la zone agricole lié au développement de la structure
- Ah Secteur de la zone agricole hautes

